
PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

DU JEUDI 7 AVRIL 2016

N° de séance : 2

Date de transmission de la convocation aux membres : le 14 mars 2016

Ouverture de séance :

Présentation des membres

Le conseil d'établissement se réunit, en ce jour, sur proposition du chef d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de Mme CAZEBONNE Samantha.

Nombre de présents : 15

Personnes absentes excusées : 5

Personnes absentes non excusées : 0

Pour plus de détails sur la liste des présents, titulaires ou suppléants, consulter la feuille de présence.

Le nombre de présents en début de séance est de 15 pour un quorum de 12. Le conseil d'établissement peut siéger valablement.

Le quorum étant atteint, la séance débute à 17h26.

Il est proposé à l'assistance de traduire le conseil d'établissement en espagnol, mais ce ne sera pas nécessaire.

Désignation du secrétaire de séance : Laurence Griffon, parent d'élève.

1. Approbation du Procès Verbal du précédent conseil

Résultat du vote sur l'adoption du PV du précédent conseil en date du 4 novembre 2015 :

Nombre de votants	15	Nombre de votes POUR	15
Nombre d'abstentions	0	Nombre de votes CONTRE	0

2. Approbation de l'ordre du jour

La proviseure rappelle l'ordre du jour de ce conseil d'établissement :

1. Adoption du compte rendu du précédent conseil d'établissement
2. Adoption de l'ordre du jour du présent conseil
3. Présentation du compte financier 2014-2015

4. Présentation de la structure horaire 2016-2017
5. Modules selectividad et protocoles EPS
6. Ouvertures et fermetures de postes
7. Présentation des prochains voyages scolaires
8. Questions diverses

Résultat du vote de l'ordre du jour :

Nombre de votants	15	Nombre de votes POUR	15
Nombre d'abstentions	0	Nombre de votes CONTRE	0

3. Présentation du compte financier 2014-2015

Contrairement aux prévisions, le bilan financier est positif. Cette excellente nouvelle est due à différents facteurs :

- Une augmentation de 10% des effectifs
- Une augmentation de 6% du produit scolaire
- Une augmentation de 113% du nombre de droits d'inscription
- Une augmentation des tarifs de 5,5%
- Une meilleure maîtrise de la masse salariale
- La prise en charge par le ministère des affaires étrangères du salaire du directeur du Primaire
- Une économie de 49.000€ dûe aux heures de bénévolat des professeurs.

Ce résultat est exceptionnel pour le LFP par le montant de son excédent et l'objectif des années à venir est de tendre vers un budget équilibré.

L'excédent dégagé permet d'apporter des moyens complémentaires aux classes à effectifs chargés. L'offre du lycée continuera à évoluer et à se développer.

Le budget prévu pour l'année prochaine sera plus serré car :

- Les heures de bénévolat disparaîtront et seront payées
- Le salaire du directeur primaire sera à la charge du LFP
- L'amortissement des travaux
- Une prime d'ancienneté sera versée à certains enseignants (+ de 20 dans l'établissement).

Pour la rentrée 2016- 2017, les frais de scolarité augmenteront de 3,5%. Ce pourcentage a été décidé en conférence stratégique en concertation avec la direction générale de la MLF.

La construction du nouvel établissement n'entraînera pas d'augmentation de la scolarité. Seuls les nouveaux parents supporteront une augmentation des frais de première inscription.

L'étude du projet est toujours en cours, la capacité d'accueil serait de 650 élèves. La volonté est de garder un établissement familial et à taille humaine. La construction se fera comme prévu, sur le terrain de Sa Teulera dont la concession nous a été renouvelée pour une année. Le budget et le projet d'étude de cette construction ne seront pas soumis au vote du conseil d'administration de la MLF.

4. Présentation du calendrier scolaire 2016-2017

Même si nous avons quelques jours de congés à choisir, les contraintes imposées par le SCAC sont telles que les marges de manœuvre pour placer ces jours sont très réduites.

L'ambassade nous oblige à suivre un calendrier commun pour certains jours comme le lundi 5 décembre qui nous a été imposé. Ce calendrier peut encore subir des changements mais est malgré tout soumis au vote.

Nombre de votants	15	Nombre de votes POUR	15
Nombre d'abstentions	0	Nombre de votes CONTRE	0

5. Présentation de la structure horaire 2016-2017

Les effectifs de certaines classes étant élevés, Madame Cazebonne a déployé des moyens pour que les élèves aient le moins possible à travailler en classe entière. Des dédoublements ou de la co-intervention (2 enseignants dans la classe) seront proposés en mathématiques, langues et français à toutes les classes de collège sauf en 5^e où les effectifs sont réduits.

6. Module selectividad et protocoles EPS

Madame Cazebonne a réalisé une étude des heures de modules de selectividad sur les 4 dernières années. Il s'avère que ces 13 heures hebdomadaires n'ont permis qu'à 6 élèves sur 70 de bénéficier de points supplémentaires pour accéder aux universités espagnoles. La dépense ramenée au nombre d'élèves bénéficiaires s'élève à 21.200€.

Il faut donc obligatoirement repenser ce poste de dépenses. Mme CAZEBONNE propose de ramener à 4h hebdomadaires le nombre d'heures de modules l'année prochaine, il pourrait être proposé biologie et sciences physiques.

Par contre Madame Cazebonne est prête à mettre en place exceptionnellement un module pour des élèves très motivés qui en feraient la demande. Dans ce cas il s'agirait d'un samedi matin par mois réunissant les 4 h.

Comme il en avait été fait la demande, les Terminales disposeront de 2h supplémentaires d'EPS prises en charge par un autre professeur diplômé afin que chaque trimestre, les élèves aient le choix entre 2 protocoles.

Nombre de votants	15	Nombre de votes POUR	15
Nombre d'abstentions	0	Nombre de votes CONTRE	0

7. Ouvertures et fermetures de postes

28 Terminales partent cette année 2016 ; ce départ massif sera compensé par la création d'une nouvelle classe TPS/PS. Plus de moyens sont mis en place au niveau des postes, vu l'augmentation du nombre d'élèves.

Le poste de Madame Touenti qui assurait le remplacement de Madame Roux ne sera pas renouvelé l'année prochaine.

Un ½ poste de surveillant est supprimé.

Par contre :

- Création d'un poste de Conseiller principal d'éducation (CPE) de 40h, avec prise en charge des heures du ½ poste de surveillant supprimé.
- Création d'un ½ poste d'assistant gestionnaire,
- Création d'un ½ poste de professeur des écoles.
- Création d'un poste de ATSEM.
- Recrutement en espagnol sur ½ service

8. Présentation des prochains voyages scolaires et évènements

- ***Voyages scolaire du 3^e trimestre***

Les premières de cette année, futures Terminales, présentent un projet de voyage de 4 jours à Rome en novembre 2016 avec Mesdames Jaunet et Cruz comme accompagnatrices. Ce projet ne concerne que les Terminales ES et 4 élèves de Terminale S, il est donc souhaitable qu'un projet soit également proposé aux mêmes dates aux élèves de TS. Le vote est donc reporté.

Nombre de votants		Nombre de votes POUR	
Nombre d'abstentions		Nombre de votes CONTRE	

- ***Evènements du troisième trimestre***

- 16 avril : Chorale
- 22 avril : Jour du livre
- 28 avril : Journée de l'environnement
- Du 4 au 6 mai : Journées du respect et de la tolérance. Présence de nombreuses associations, ONCE, ASNIPO (Trisomie 21), Institut Balear de la Dona, ASPACE (Infirmité motrice cérébrale), ILSBA (Langue des signes), Handisport, Ben Amics (sexualité), Présence d'un psychologue. Ces journées concernent les classes de CP jusqu'à la Seconde.
- 20 mai : Course contre la faim à Portixol, sous réserve de l'autorisation de la municipalité.
- 24 juin : Les 40 ans du Lycée au Pueblo español en présence de nombreuses personnalités dont le président de la MLF, des représentants de l'ambassade et peut-être une belle surprise littéraire.

9. **Questions diverses :**

Toutes les questions ont été déposées hors délai

- **Question d'un parent :** Pourquoi durant les permanences, certains élèves se retrouvent sur le balcon ?

Madame Cazebonne rappelle qu'il n'y a plus un espace de libre et que l'aménagement du balcon est un compromis, certes, peu satisfaisant, mais qui a au moins le mérite de ne pas laisser les élèves dehors. Elle demande à ce que le parent à qui la réponse avait déjà été apportée la contacte à nouveau directement.

- **Question d'un élève :** Est-ce que la dernière semaine avant les épreuves du Bac sera banalisée ?
Madame Cazebonne répond que non, car la semaine de mai est déjà une semaine de révision, néanmoins la semaine pourra être réorganisée en accord avec les professeurs.

- **Question d'un élève :** La spécialité Sciences-Po pourra-t-elle être mise en place ?
Madame Cazebonne étudiera la question car pour le moment il est difficile de l'envisager, il faudrait trouver un enseignant qualifié et créer un créneau horaire en barète. La réponse sera transmise mi-mai et actée lors du prochain CE.

La séance prend fin à 19 :38

Secrétaire de séance

Laurence Griffon

Proviseure

Samantha CAZEBONNE